

AVIS DE RECRUTEMENT

La Communauté de Communes Vaison Ventoux
(19 communes, 18 000 habitants – 180 agents)

Recrute Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

GRADE : Cadre d'emploi des assistants de l'enseignement artistique
FONCTION : **Enseignant ou enseignante artistique**
POSTE : A temps non complet 5H à 10 H/semaine, au plus tôt le 1^{er} septembre 2026

Sous l'autorité de la directrice de l'école de musique et de danses, vous aurez en charge l'initiation musicale en milieu scolaire. Les cours seront assurés dans les établissements scolaires du territoire.

MISSIONS :

Interventions en milieu scolaire

- Concevoir, préparer et animer des séances d'éducation musicale dans les établissements scolaires du territoire.
- Développer des projets adaptés aux différents niveaux de scolarité, de la maternelle à l'élémentaire
- Favoriser la pratique vocale, corporelle et instrumentale, et les pratiques créatives des élèves.
- Sensibiliser les publics à la diversité des répertoires, des cultures et des esthétiques musicales.
- Participer à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.
- Élaborer des projets artistiques en concertation avec les enseignants de l'Éducation Nationale et les équipes de l'école intercommunale de musique et de danse,
- Participer à l'organisation de concerts, spectacles ou rencontres artistiques.
- Collaborer avec les enseignants des écoles, ou autres structures éducatives.
- Participer aux réunions de préparation, de suivi et d'évaluation des projets.

PROFIL :

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) exigé,
- Maîtrise des techniques pédagogiques adaptées aux publics scolaires.
- Solides compétences musicales, vocales et instrumentales.
- Vous disposez de patience et de pédagogie,

CONDITIONS :

Recrutement contractuel,
5 H à 10 H par semaine,
Rémunération statutaire + régime indemnitaire en vigueur (RIFSEEP).

Adresser votre candidature **avant le 15 août 2026** à la DRH
par courriel : d.souret@vaison-ventoux.fr
ou par courrier à : Monsieur le Président
Direction des ressources humaines
Communauté de Communes Vaison Ventoux (CCVV)
375 avenue Gabriel Péri – BP 90 - 84110 Vaison la Romaine